

LE TRANSPORT

Le transport peut être assuré :

- soit par l'aidant, ou une personne de confiance (et déduit du tarif)
- soit par l'établissement grâce à un véhicule adapté, dans un rayon d'une quinzaine de kilomètres autour du site.
- soit par un prestataire de transport adapté.



Près de chez vous !

Relais Cajou « LA TREILLE »
68, rue Gilbert Navard - Onzain
Tél : 02 54 33 55 60
Mail : la-treille@mfit.fr

Depuis le centre d'Onzain, prendre la direction Herbault /Santenay.
L'établissement est à gauche à la sortie d'Onzain.



**N'hésitez pas à prendre contact
afin d'échanger sur votre situation
et envisager un accompagnement
si vous le souhaitez.**



Mutualité Française Indre-Touraine, union territoriale soumise aux dispositions
du livre III du code de la Mutualité immatriculée au répertoire Sirene sous le n°
SIREN 775.347.891



Relais Cajou « La Treille »



**Accueils de jour pour personnes
ayant la maladie d'Alzheimer ou
troubles apparentés**



Relais Cajou « La Treille »
68, rue Gilbert Navard - 41150 Onzain
Tél : 02 54 33 55 60 - Mail : la-treille@mfit.fr



NOS OBJECTIFS

• Prendre en charge les personnes malades :

- Retrouver des projets, favoriser la vie sociale et le bien-être des personnes accueillies
- Préserver et maintenir leur autonomie
- Stimuler et réhabiliter les actes de la vie courante
- Prolonger le maintien à domicile le plus longtemps possible

• Soutenir et aider les familles :

- Accorder un moment de répit aux aidants
- Apporter un soutien sous forme d'écoute et de conseils pour accompagner un proche au quotidien.

L'OUVERTURE DE L'ACCUEIL DE JOUR

L'accueil de jour est destiné aux personnes touchées par la maladie d'Alzheimer et troubles apparentés et à leurs familles. Il accueille six à huit personnes du lundi au vendredi de 10 h à 17 h.

UNE JOURNEE A L'ACCUEIL DE JOUR

Accueil et présentation du programme, atelier mémoire, activité de stimulation cognitive, repas, moment de repos, atelier thérapeutique ou sortie extérieure, jeux ou chants puis goûter.

NOTRE ORGANISATION

L'entretien d'admission, le recueil des informations et l'observation permettent de définir l'accompagnement de la personne accueillie, ses besoins, ses projets et ses souhaits. Des programmes d'activités sont planifiés sur cette base, en tenant compte des capacités et des goûts de chaque personne.

L'Aide Médico-Psychologique (A.M.P.), est la référente permanente de l'accueil de jour. Elle est assistée d'une aide soignante.

Interviennent également :

- Un Médecin coordonnateur, pour l'évaluation médicale
- Une infirmière responsable des soins, pour la coordination
- Une infirmière, pour le suivi des traitements
- Une psychologue, pour l'accompagnement et la définition du projet d'accompagnement de la personne
- Une animatrice, pour les propositions d'activités

L'intervention des professionnels est coordonnée au cours d'une réunion de synthèse hebdomadaire.



LES MODALITES D'ADMISSION

L'accueil de jour reçoit les personnes dont la maladie d'Alzheimer est diagnostiquée, sans limite d'âge.

Il accueille des personnes atteintes de désorientation, mais capables de s'intégrer à une vie collective, regroupées dans la limite du possible par stade d'avancement de la maladie.